



LE METIER

- L'ADVF – Assistant de Vie Aux Familles – contribue au bien être de toute personne (enfant, famille, personne âgée, personne ou enfant en situation de handicap, personne en convalescence ou souffrant d'une maladie) ayant besoin d'aide pour les actes essentiels du quotidien. Il aide la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer. Il lui prépare des plats simples et peut l'aider à s'alimenter. Il entretient le logement et le linge et assure la garde d'enfants à domicile.
- L'ADVF exerce ses activités comme salarié du bénéficiaire en emploi direct ou en mandataire. Il peut également exercer en tant que salarié d'une structure prestataire. Il peut avoir plusieurs employeurs.
- Les emplois sont accessibles à temps plein ou à temps partiel. Les horaires sont en discontinu et les plannings variables. L'emploi s'exerce en journée, parfois la nuit, tous les jours de la semaine, y compris le week-end. Il nécessite des déplacements sur les différents lieux d'intervention.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Acquérir les compétences de base nécessaires à l'exercice du métier d'ADVF
- Obtenir le Titre Professionnel ADVF
- S'insérer durablement dans un secteur qui recrute

PUBLICS

- Demandeurs d'emploi, inscrits ou non à Pôle Emploi
- Salariés d'entreprise

PREREQUIS

- Projet professionnel validé
- Savoir lire et écrire en français (à partir du niveau A2 du CECRL)

PROGRAMME DE FORMATION

La formation s'articule autour de 3 modules :

- Module 1 : Entretien du logement et le linge d'un particulier
- Module 2 : Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets
- Module 3 : Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

Les modules 1, 2 et 3 correspondent aux 3 certificats de compétences professionnelles (CCP) du Titre professionnel ADVF. Ces modules pouvant être suivis indépendamment les uns des autres, un parcours de formation personnalisé pourra vous être proposé à l'issue des réunions d'information collective et des tests de sélection.

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Présentiel
- Pédagogie active et participative
- Formation théorique et mises en situation professionnelles en appartement pédagogique
- Accompagnement et suivi personnalisé

MODALITES D'ÉVALUATION

- Evaluation(s) en cours de formation (ECF)
- Epreuve(s) de certification
- Bilan(s) de formation

INTERVENANTS

- Assistant-e-s de Vie Aux Familles
- Aides-soignant-e-s
- Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale
- Conseiller-e-s en Economie Sociale et Familiale
- Auxiliaires de puériculture

ORGANISATION ET FINANCEMENTS POSSIBLES

- Contrat de professionnalisation
- Contrat d'apprentissage
- Promotion par l'alternance (Pro-A)
- Financements publics
- Compte Personnel de Formation (CPF)

Le tarif appliqué dépendant du dispositif de financement, merci de nous consulter pour un devis.

DEROULEMENT DE LA FORMATION

- Durée **max. 399 h**
- Dates prévisionnelles **du 18/09/23 au 06/06/24**
- Lieu **113, rue Marietton – 69009 LYON**
- Nombre de places disponibles **14**



INSCRIPTION ET SÉLECTION

Pour les structures employeurs souhaitant recruter un alternant :

Vous pouvez nous contacter par courriel ou par téléphone au **04 78 62 02 02** / contact@if2m-formation.fr

Pour les candidats :

Inscription à une information collective obligatoire

Renseignements au **04 78 62 02 02** / contact@if2m-formation.fr

Epreuves d'admissibilité : test écrit et entretien oral

Référence de l'action à rappeler : **ADVF 923**

Référente de l'action : **Claire BLANCHARD-GAUDAU**

Dates et horaires des prochaines informations collectives :

- 03 août 2023, à 10h
- 05 septembre 2023, à 10h
- 11 septembre 2023, à 10h

Lieu : 113, rue Marietton – 69009 LYON – 1^{er} étage

INFORMATIONS UTILES

Nomenclature du niveau de qualification : Niveau 3

Code RNCP : 35506

Code ROME : K 1302/ K 1303/ K 1304

EN SAVOIR PLUS

Pour plus d'informations sur :

- **Les équivalences** : nous consulter ou consulter l'Article 6 - Arrêté du 5 mai 2023 relatif au titre professionnel d'assistant de vie aux familles - Légifrance (legifrance.gouv.fr)
- **Passerelles, débouchés et suite de parcours et/ou possibilités de valider un/des bloc(s) par VAE** : nous consulter ou consulter le site Assistant(e) de vie aux familles (ADVF) | Services à la personne (servicesalapersonne.gouv.fr)
- **Les dispositifs de financement** : nous consulter ou consulter notre page <https://www.if2m-formation.fr/formation-professionnelle/financement-formation-vos-salaries-prise-charge/>
- **L'accueil des personnes en situation de handicap** : <https://www.if2m-formation.fr/formation-professionnelle/accueillir-les-personnes-en-situation-de-handicap/>
- **Nos indicateurs de résultats** : <https://www.if2m-formation.fr/formation-professionnelle/nos-resultats-2/>





PROGRAMME DE FORMATION

MODULE 1 : ENTRETIEN LE LOGEMENT ET LE LINGE D'UN PARTICULIER – 77 H

- ↳ Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
- ↳ Entretien le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
- ↳ Entretien le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

Module 2 : ACCOMPAGNER LA PERSONNE DANS SES ACTIVITES ESSENTIELLES DU QUOTIDIEN ET DANS SES PROJETS – 242 H

- ↳ Etablir une relation professionnelle avec la personne et son entourage
- ↳ Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement
- ↳ Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social
- ↳ Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer
- ↳ Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas
- ↳ Adapter son intervention à la personne en situation de handicap
- ↳ Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Module 3 : ASSURER LE RELAI DU PARENT DANS LA GARDE DE L'ENFANT A DOMICILE – 77 H

- ↳ Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant
- ↳ Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant
- ↳ Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités
- ↳ Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas

AUTRES MODULES

- ↳ Accompagnement à la rédaction du dossier professionnel
- ↳ Bilan(s) de formation
- ↳ Épreuve(s) de certification

MODALITÉS D'OBTENTION DU TITRE PROFESSIONNEL

Le candidat est évalué par un jury composé de professionnels sur la base des éléments suivants :

- ↳ une mise en situation professionnelle
- ↳ un entretien technique
- ↳ un dossier professionnel
- ↳ les résultats des évaluations passées en cours de formation
- ↳ un entretien final

Pour des informations sur les modalités d'obtention de chaque CCP : nous consulter.

